

**PROGRAMME CONJOINT DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES  
SUR LE GENRE (VBG) EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME  
PERIODE DU RAPPORT : 1<sup>er</sup> JANVIER – 31 DECEMBRE 2023**

**Titre du Programme et Référence du Projet**

Titre du Programme : Programme conjoint « Lutte contre les Violences Basées sur le Genre : Justice, Autonomisation et Dignité des Femmes et des Filles en République Démocratique du Congo », en sigle (JAD)

- Réf. du Programme (*le cas échéant*) : 00106768
- Numéro de Référence du Projet/Bureau MPTF : 00111056

Pays, Localité(s), Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques

*(Le cas échéant)*

*Pays/Localité :*

République démocratique du Congo/ Provinces du Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri, Kasai Central et Kinshasa

*Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques :*

UNSDCF AXE 1 : Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie

Effet 1.2 : D'ici 2024, les populations vivant en RDC, plus spécifiquement les plus vulnérables (femmes, enfants, réfugiées et déplacées) jouissent de leurs droits humains, en particulier l'accès équitable à la justice, (y compris la justice juvénile), à l'identité juridique et la protection, à travers le renforcement des systèmes judiciaire, sécuritaire, des capacités de veille des organisations de la société civile sur les droits humains et la redevabilité institutionnelle

Produit 1.2.1 : Les mécanismes de protection des droits humains y compris ceux des enfants sont renforcés, les populations sont sensibilisées, informées sur leurs droits et sont capable de s'en prévaloir

Produit 1.2.2 : L'état de droit est restauré grâce à l'accès à une justice équitable pour tous les citoyens, en particulier les plus vulnérables (y compris réfugiés) rendant effective la lutte contre l'impunité

UNSDCF AXE 3 : Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire

	<p>Effet 3.1 : Les populations, en particulier les plus vulnérables bénéficient d'un accès équitable, de qualité et durable aux services sociaux de base, y compris de lutte contre le VIH/SIDA</p> <p>Produit 3.1.3 : D'ici 2024, les populations cibles, en particulier les personnes vivant avec le VIH, les enfants, les adolescents et les populations clés ont accès aux services de prévention, de dépistage et de traitement du VIH ainsi que de protection contre les violences basées sur le genre</p>
<p>Organisation(s) Participante(s)</p> <p>UNDP, UNFPA et BCNUDH</p>	<p>Partenaires de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>SFCG et OXFAM</li> </ul>
<p>Budget du Programme/Projet (\$CAD)</p> <p>Budget total approuvé tels que reflété sur le document du projet : \$CAD 18.000.000,00</p>	<p>Durée du Programme (mois)</p> <p>Durée totale (<i>mois</i>) : 60 mois</p>
<p>Contribution de(s) agence(s)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Par agence (<i>le cas échéant</i>)</li> </ul> <p>Contribution du Gouvernement (<i>le cas échéant</i>)</p> <p>Autres Contributions [donateur(s)] (<i>le cas échéant</i>)</p> <p>TOTAL :</p>	<p>Date de démarrage : 1<sup>er</sup> avril 2018</p> <p>Date de clôture originale : 31 mars 2023</p> <p>Date de clôture actuelle : Décembre 2025</p>
<p>Évaluation du Programme</p> <p>Evaluation - à joindre le cas échéant</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date : <i>dd.mm. yyyy</i></p> <p>Evaluation à mi-parcours – à joindre le cas échéant</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Evaluation Globale du programme – à joindre le cas échéant</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	<p>Soumis par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nom : Damien MAMA</li> <li>Titre : Représentant Résident PNUD/RDC</li> <li>Organisation Participante (“Lead Agency”)</li> <li>Adresse e-mail : <a href="mailto:damien.mama@undp.org">damien.mama@undp.org</a></li> </ul>

## LISTE DES ACRONYMES

AGR	: Activités Génératrices des Revenus
AMC	: Affaires Mondiales Canada
BCG	: Bureau de Consultations Gratuites
BCNUDH	: Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme
CCJK	: Cadre de concertation de la jeune fille
CEPA	: Comité d'Acheteurs et Evacuateurs des Produits Agricoles
CISM	: Centre Intégré des Services Multisectoriels
CJ	: Clinique Juridique
CSLVS	: Cellule Spéciale de Lutte contre les Violences Sexuelles et basées sur le genre
CSR	: Centre de Santé de Référence
DFJ	: Dynamique des Femmes Juristes
ENAV	: Enfant Avenir (Clinique Juridique)
EPPEPVS	: Escadron de la Police de Protection de l'Enfant et Prévention des Violences Sexuelles
ESE	: Evaluations Socioéconomiques
FFP	: Fondation Femme Plus
FMMDI	: Femme Main dans la Main pour le Développement Intégral
HGR	: Hôpital Général de Référence
JAD	: Justice, Autonomisation et Dignité des Femmes et des Filles de la RDC
MAC	: Maman ANSAR CONGO
MINGEFE	: Ministère du Genre famille et enfant
MPTF	: Multi-Partner Trust Fund
MUSO	: Mutuelle de Solidarité
NDJF	: Nouvelle Dynamique de la Jeunesse Féminine
NTIC	: Nouvelles Technologies de l'Information
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONGI	: Organisation Non Gouvernementale Internationale
PAP	: Plan d'Action Provincial
PEC	: Prise En Charge
PGI	: Parquet de Grande Instance
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	: Plan de Travail Annuel
RDC	: République Démocratique du Congo
SFCG	: Search For Common Ground
SOFEPADI	: Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral
TBD	: To be Determined
TGI	: Tribunal de Grande Instance
UN	: United Nations (Nations Unies)
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population

VBG : Violence Basée sur le Genre  
MUSO : Mutuelle de Solidarité

## I. RÉSUMÉ

Au cœur de la lutte contre les violences basées sur le genre, un fléau majeur qui fragilise la sécurité et le bien-être des femmes, des filles, mais aussi des hommes en République démocratique du Congo, le Canada s'est engagé aux côtés du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et du Bureau Conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (BCDNUH), offrant un soutien inébranlable et un engagement profond envers les droits humains et l'égalité des genres. Cette alliance a donné naissance à des projets concrets et à des initiatives innovantes, semant ainsi les graines du changement pour plus de justice, autonomisation et dignité des Femmes et des Filles en République Démocratique du Congo.

En collaborant avec le gouvernement à tous les niveaux, ainsi qu'avec les leaders communautaires, les défenseurs des droits, les organisations de femmes, les médias et les universités, le PNUD, l'UNFPA, le BCDNUH et le Canada ont conjointement œuvré à façonner une culture de l'inclusion et de la tolérance, brisant le silence entourant souvent les violences basées sur le genre. À travers des campagnes de sensibilisation et des programmes éducatifs, ils ont éclairé les consciences et transformé les mentalités, érigeant ainsi des remparts contre l'ignorance et l'apathie.

À chaque étape de ce voyage, le Canada a été un partenaire indéfectible, apportant non seulement des ressources matérielles, mais également une vision inspirante pour un avenir où chacun, indépendamment de son genre, peut vivre libre de toute forme de violence et de discrimination.

Ce rapport couvre la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 et met en lumière les progrès réalisés dans la gouvernance du programme ainsi que dans les domaines de la prévention, de la prise en charge psychomédicale, de la justice, de la réinsertion socioéconomique et scolaire.

Pendant cette période, le programme JAD a connu plusieurs développements clés, notamment la tenue de réunions mandataires telles que la Revue globale du programme JAD, un Comité technique pour la pré-validation des résultats et du PTA en Juin 2023, ainsi qu'un Comité de pilotage pour la présentation et la validation stratégique des résultats globaux du programme et du PTA 2024-2025. Le programme a également soutenu techniquement le gouvernement lors du lancement du Fonds National des Réparations des Victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité (FONAREV), une initiative cruciale dans la lutte contre les VBG. En outre, un décret signé par le Premier Ministre instituant les Centres Intégrés des Services Multisectoriels (CISM) pour la prise en charge des survivants des VBG a représenté une avancée significative dans la réhabilitation et la réintégration des survivants dans la société.

En termes de perspectives pour garantir la durabilité du programme, l'investissement s'est concentré sur la mise en place des mécanismes qui permettent de maintenir les résultats obtenus au-delà de la période de mise en œuvre (mars 2023). Le programme a travaillé sur (i) le Renforcement des capacités locales : Former et impliquer les acteurs locaux (organisations de la société civile, autorités locales, etc.) pour qu'ils puissent continuer à fournir des services de prise en charge médicale, psychologique et juridique aux victimes de VBG., (ii) l'Intégration dans les politiques et les systèmes publics notamment avec l'institutionnalisation du CISM dont le plaidoyer pour sa budgétisation demeure une priorité stratégique durant cette phase d'extension, (iii)

le Fonds national de réparation constitue le dispositif institutionnel approprié, (iv) les Consultations et partenariats pour renforcer les synergies entre les Ministères en charge du Genre, de la Santé, de la Justice, des droits humains, mais également du Budget, des Finances et de l'intérieure, de l'enseignement etc. y compris, les organisations de la société civile, les universités et d'autres parties prenantes afin de soutenir la coalition nationale contre ce fléau, (v) le Transfert de compétences en formant les acteurs locaux pour qu'ils puissent gérer et pérenniser les activités du programme et( vi) la Responsabilité locale en impliquant davantage les communautés locales.

Par ailleurs, au cours de cette même année, les efforts ont été poursuivis pour renforcer la durabilité des acquis du programme à travers une vision holistique promue par le PNUD et l'UNFAP qui, exploitant leur leadership respectif dans la mise en œuvre de l'approche triple Nexus dans la région du Grand Kasai, ont su converger d'avantage les investissements conjugués des acteurs humanitaires, développement et paix pour relever les défis liés à la condition féminine dans la région en s'appuyant sur les trois piliers HDP et les quatre résultats collectifs de l'approche Nexus.

## II. SYNTHÈSE DES RESULTATS GLOBAUX DU PROGRAMME

<b>Changement de Normes Socioculturelles :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Avec 64,02% (1472 sur 2299) des membres des communautés ciblées adoptant des attitudes positives, on observe une transformation notable des perceptions socioculturelles. Cette adoption massive suggère une réceptivité croissante aux idéaux d'égalité des sexes, ce qui pourrait indiquer un déclin potentiel des VBG à long terme.</li> </ul>
<b>2. Acquisition de Connaissances :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o L'acquisition de connaissances sur les métiers 89,47% (2057 sur 2299) des individus est un indicateur clé de l'efficacité des programmes éducatifs. Cette diffusion étendue de l'information est cruciale pour l'autonomisation des individus et la prévention des VBG.</li> </ul>
<b>3. Engagement des Leaders Communautaires :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o L'engagement de 70,62% (486 sur 689) des leaders communautaires dans la lutte contre les mariages précoces, les violences contre les femmes et les filles reflète une prise de conscience significative au sein des structures de pouvoir locales. Leur rôle actif peut catalyser des changements durables dans les attitudes envers les VBG.</li> </ul>
<b>4. Capacitation des Survivantes de VBG :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o La capacitation en apprentissage des métiers de 19,65% (715 sur 3638) des survivantes indique un progrès vers l'autonomisation des femmes affectées. Ces survivantes deviennent des vecteurs de changement, influençant positivement leur entourage.</li> </ul>
<b>5. Mécanismes Communautaires :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o La mise en place de 126 mécanismes communautaires en quoi montre une approche holistique de la lutte contre les VBG, impliquant divers segments de la société et renforçant le réseau de soutien.</li> </ul>
<b>6. Utilisation des NTIC :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Les 34 plates-formes NTIC créées témoignent de l'innovation dans la lutte contre les VBG, en utilisant la technologie pour améliorer la prévention et la réponse.</li> </ul>
<b>7. Collectifs de Défense des Droits de la Femme :</b>

- Le soutien à six collectifs regroupant 87 associations féminines souligne l'importance de la solidarité féminine et du plaidoyer collectif dans la lutte contre les VBG.

#### **8. Engagement des Jeunes Filles :**

- L'implication de 62,48% (1069 sur 1711) de jeunes filles indique un changement générationnel, où les jeunes sont éduquées et engagées dans la lutte contre les VBG dès leur jeune âge.

### **Composante Prise en charge holistique**

#### **1. Satisfaction des Survivants :**

- Un taux de satisfaction de 81,78% (581 sur 686) indique une réponse positive majoritaire des survivant(e)s aux services fournis par les CISM. Ce niveau élevé de satisfaction est révélateur de la qualité et de la pertinence des services offerts.

#### **2. Prise en Charge Médicale :**

- Sur 14764 survivant(e)s, la répartition montre une prédominance féminine (8765 filles et 6561 femmes) dans la prise en charge médicale. Le fait que 49,01% aient reçu des soins dans les 72 heures est crucial, car cela peut influencer significativement les résultats de santé. De plus, la prise en charge spécifique de 13,23% des survivantes enceintes suite à un viol souligne l'attention portée aux besoins spécifiques des victimes.

#### **3. Prise en Charge Psychosociale :**

- 16972 survivant(e)s ont bénéficié d'un soutien psychosocial, avec une majorité de bénéficiaires féminins (9310 filles et 7486 femmes). Cette prise en charge est essentielle pour la récupération émotionnelle et mentale des survivants, ce qui est un aspect fondamental de la guérison.

#### **4. Assistance Juridique et Judiciaire :**

- 4242 survivant(e)s ont reçu une assistance juridique, et 1458 dossiers ont abouti à une décision judiciaire. Cela représente un pas important vers la réduction de l'impunité et la promotion de la justice pour les victimes de VBG.

#### **5. Réinsertion Socioéconomique :**

- La réinsertion socioéconomique de 5594 survivant(e)s dont 76,70% ayant atteint l'autonomie, montre un impact significatif du programme sur l'amélioration de la qualité de vie et l'indépendance des survivant(e)s.

#### **6. Cadre Juridique des CISM :**

- La signature d'un décret par le Premier Ministre pour la création des CISM est un jalon majeur pour l'institutionnalisation des efforts de prise en charge des VBG, garantissant la durabilité des services.

#### **7. Infrastructure de prise en charge holistique des survivantes :**

- L'établissement de 12 CISM et de 10 formations sanitaires hors CISM dans cinq provinces illustre une expansion géographique des services, permettant une accessibilité accrue pour les survivant(e)s.

### **III. DES OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme conjoint est conçu pour contribuer significativement à la réduction des Violences Basées sur le Genre (VBG) en favorisant l'adoption d'attitudes et de normes socioculturelles qui respectent l'égalité des sexes. Il vise également à améliorer la prise en charge holistique des survivant(e)s et à renforcer la coordination au niveau national, dans une perspective d'appropriation nationale des initiatives.

Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants :

- Encourager l'engagement des hommes, des femmes, des jeunes et des communautés à adopter des attitudes et des normes sociales et culturelles qui respectent l'égalité des sexes et contribuent à la lutte contre les VBG.
- Renforcer le pouvoir et la résilience des survivant(e)s de VBG et des parents des survivant(e)s mineur(e)s en consolidant et développant des mécanismes de prise en charge holistique tels que les Centres Intégrés des Services Multisectoriels (CISM) et d'autres structures de services, ainsi qu'à travers la mobilisation des réseaux communautaires d'alerte, de prévention et de réponse aux VBG.
- Améliorer l'efficacité de la coordination nationale pour permettre aux acteurs impliqués dans la lutte contre les VBG de mettre en œuvre des stratégies de prévention et de réponse efficaces.

Le programme s'engage à construire une société plus équitable où la dignité et la sécurité de chaque individu sont prioritaires, et où les efforts collectifs mènent à un avenir sans VBG.

#### IV. RESULTATS ANNUELS OBTENUS

Le programme a joué un rôle déterminant dans la transformation des normes sociales, pivot central de la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), surtout dans des zones résistantes au changement comme le Kasaï central. Là, une évolution des attitudes masculines témoigne d'un soutien croissant à la protection des femmes et à l'éradication des VBG.

La modification de ces normes, profondément enracinées dans les traditions, est essentielle pour changer la perception des rôles de genre et mettre fin à la violence. Cela crée un cadre où l'égalité des sexes est valorisée, la violence est inadmissible, et les victimes sont encouragées à parler et à chercher de l'aide. Le courage de Ntanga, survivante de VBG, illustre l'engagement communautaire envers l'égalité des sexes et la prévention de la violence.

Finalement, la transformation des normes sociales est un pilier essentiel pour créer des communautés plus sûres et équitables, où les VBG sont inacceptables et chaque personne peut vivre sans violence ni discrimination. Bien que le Kasaï central ne soit pas un exemple parfait, il représente un progrès significatif, montrant que l'engagement et les stratégies systémiques peuvent mener à un changement comportemental, un meilleur accès à la justice pour les survivants de VBG, et une société où l'autonomisation des femmes devient une réalité tangible. Ainsi, il y a de moins en moins des cas d'arrangement à l'amiable et la propension est grande pour dénoncer et traduire les auteurs des VBG devant les instances compétentes et autres formes des sanctions pouvant le dissuader à ne plus revenir sur leur forfait et d'exiger réparation au bénéfice des survivant(e)s.

#### Effet 1: Réduction de l'incidence des VBG par la transformation des normes socioculturelles dans les communautés ciblées

Le programme s'est investi dans la sensibilisation, les actions de dialogue communautaire, la mobilisation des leaders d'opinion et la médiation sociale. Cette action conjuguée a conduit à reconfigurer des dynamiques souvent résistantes en affectant les normes et les attitudes sociales. Il est requis de mettre en évidence les résultats transformationnels suivants en lien avec la transformation des normes socioculturelles :

1. **Amélioration de la Conscience Communautaire** : La sensibilisation accrue aux VBG dans les communautés ciblées a conduit à une prise de conscience collective. Le processus de déconstruction

des stéréotypes se décline à travers la promotion d'une compréhension plus profonde des droits et de l'égalité des genre dans les zones d'intervention.

2. **Engagement des Leaders Locaux** : L'implication active des leaders communautaires, y compris les chefs de quartiers et les points focaux dans les écoles et la police, a favorisé un environnement propice au changement. Leur participation a renforcé la légitimité des efforts de prévention des VBG et a encouragé l'adoption de nouvelles normes sociales respectueuses de tous les individus.
3. **Changement des Comportements Individuels** : Les données indiquent un changement positif dans les attitudes et les comportements individuels. La transformation des normes socioculturelles a mené à une réduction des cas de VBG, témoignant d'une évolution vers des comportements plus égalitaires et respectueux au sein des communautés.

### **Témoignage : l'insoumission aux traditions et se battre pour sa dignité.**

*Je m'appelle Amina, et je suis une survivante. À 35 ans, j'ai été confrontée à une tradition qui menaçait de m'effacer, de me réduire à une ombre dans ma propre vie. Lorsque mon mari est décédé, la coutume de mon village voulait que je devienne la femme de son jeune frère, déjà marié à deux autres femmes. Une pratique ancestrale, un héritage de veuve qui ne tenait pas compte de mon consentement.*

*J'ai refusé. J'avais été éveillée à la dignité de la femme et à la jouissance des droits humains grâce aux sessions de sensibilisation organisées par JAD. Ma famille, pourtant, voyait les choses autrement. Ils voulaient que j'accepte, pour éviter de rembourser la dot. Mais je suis restée ferme, malgré les conséquences.*

*En représailles, j'ai été torturée. Ma belle-famille a refusé de me purifier selon la coutume de mon défunt mari, me marquant comme impure. Mais je savais que ma pureté ne dépendait pas de leurs rituels.*

*Le Centre est devenu mon refuge. Les psychologues et la clinique juridique m'ont enveloppée de leur soutien, m'offrant toute l'assistance nécessaire. Ils m'ont donné l'opportunité de me reconstruire, à travers des formations en leadership social et en développement d'entreprise. Un kit de réinsertion m'a été remis, et avec lui, une nouvelle chance de prospérer.*

*Mes affaires ont fleuri, et avec elles, mon désir d'aider les autres. Mon engagement a transformé la perception que les gens avaient de moi. De victime, je suis devenue une source d'inspiration, une femme charismatique.*

*Un parti politique a reconnu ma force. Ils m'ont guidée à travers les méandres des stratégies électorales. Et lors des dernières élections communales, j'ai osé me présenter. Les gens de la Ville X ont vu en moi non pas une femme brisée, mais une leader. J'ai été élue au conseil communal.*

*Mon histoire n'est pas celle d'une femme soumise à la tradition, mais celle d'une femme qui a choisi de se battre pour sa liberté et sa dignité. Je suis Amina, et je suis la voix de celles qui n'ont pas encore trouvé la force de dire "non".*

Il transparaît que ce témoignage vient indiquer que les résultats se déclinent comme une base solide pour des stratégies futures visant à éradiquer les VBG et à promouvoir l'égalité des genres.

La collecte de données pour évaluer la perception des programmes de prévention a été menée avec rigueur et transparence et a permis de mettre en exergue les considérations suivantes :

Province	Femme		Homme		Grand Total	
	N	%	N	%	N	%
Kasaï central	399	41%	215	22%	614	63%
Kinshasa	221	23%	133	14%	354	37%
Grand Total	620	64%	348	36%	968	100%

*Légende: N = nombre des répondants*

L'analyse des données de l'étude révèle des informations précieuses sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des participants, ainsi que sur leur engagement dans le processus de recherche dont l'interprétation analytique des résultats se décline de la manière suivante:

**Origine géographique et validité des réponses :** La forte participation des populations du Kasaï Central et de Kinshasa indique un intérêt marqué pour les sujets abordés par l'étude dans ces régions. Un taux de réponse de 90% et un pourcentage de 98% de réponses valides démontrent une excellente fiabilité des données collectées et un engagement significatif des participants.

**Démographie et statut matrimonial :** La répartition des âges montre une implication équilibrée des différentes générations, avec une légère prédominance des 18-35 ans, ce qui pourrait refléter une tendance des jeunes adultes à s'engager dans des questions communautaires. La diversité des statuts matrimoniaux, notamment la présence notable de polygames et de veufs, suggère que l'étude a touché un échantillon représentatif de la structure familiale de la population.

**Éducation et occupation :** Le niveau d'éducation élevé des participants, avec une majorité ayant atteint le secondaire ou plus, indique un groupe relativement instruit, susceptible de fournir des perspectives informées. La prédominance des commerçants et des élèves parmi les participants suggère une dynamique économique active et une population jeune engagée dans l'éducation.

**Méthodologie et engagement communautaire :** La collecte de données via des groupes de discussion et des entretiens avec des informateurs clés montre une approche qualitative riche, favorisant une compréhension profonde des changements au sein des communautés. L'implication de bénéficiaires directs et de leaders locaux dans les discussions indique une recherche participative, où les voix des communautés sont directement entendues et valorisées.

Ces données ont été collectées à travers 14 groupes de discussion, répartis selon l'âge et le sexe, regroupant 112 bénéficiaires directs, afin de comprendre les changements observés dans les communautés ciblées de deux provinces. De plus, 12 entretiens<sup>1</sup> ont été menés avec des informateurs clés, notamment des gestionnaires des mécanismes de prévention et de lutte contre les violences basées sur le genre, ainsi que des points focaux dans les quartiers, les écoles, la police de protection et les leaders communautaires (chefs de quartiers).

En résumé, cette enquête de perception a permis de recueillir des données essentielles sur les indicateurs clés du programme, en particulier dans la composante de prévention, comme illustré dans le tableau ci-dessous :

<sup>1</sup> Chaque entretien était facilité par un staff MEL de Search avec l'appui des experts de l'INS et DEP.

INDICATEURS	CIBLE	REALISE	COMMENTAIRES
<p>But: Réduire durablement les VBG à travers l'adoption d'attitudes et de normes socioculturelles respectant l'égalité des sexes, l'amélioration de la prise en charge holistique des survivant(e)s et le renforcement de la coordination au niveau national dans une perspective d'appropriation nationale.</p>			
<p>Objectif 1: Conduire les communautés ciblées à adopter des attitudes et des normes socioculturelles qui soutiennent l'égalité entre les sexes et la lutte contre les VBG</p>			
<p>Résultat intermédiaire 1: Les communautés ciblées adoptent des attitudes et des normes socioculturelles qui soutiennent l'égalité entre les sexes et la lutte contre les VBG</p>			
<p>1.1.1. Proportion des communautés ciblées ayant adopté des attitudes et des normes socio culturelles positives face aux VBG et à l'égalité entre les sexes</p>	<p>70%</p>	<p>52%</p>	<p>Les données indiquent que 520% des communautés ciblées ont adopté des attitudes et des normes socio-culturelles positives envers la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et pour promouvoir l'égalité entre les sexes. Cette valeur moyenne résulte de l'évaluation des connaissances (telles que le rejet de la tolérance envers les VBG), des attitudes (notamment la reconnaissance du rôle individuel dans la lutte contre les VBG) et des pratiques (telles que l'engagement effectif dans la lutte contre les VBG) au sein de ces communautés.</p> <p>Il est ainsi observé une progression significative vers des normes sociales plus égalitaires et une sensibilisation accrue sur les questions de genre, reflétant un engagement collectif envers la promotion de genre.</p>
<p>1.1.2: Proportion de personnes (désagrégées par sexe et par âge) ayant acquis des connaissances en matière de VBG et de mécanismes de prise en charge intégrée</p>	<p>70%</p>	<p>89%</p>	<p>Les résultats ont révélé une progression significative, avec 70% des participants déclarant avoir acquis ces connaissances lors de la première évaluation. Cependant, ce chiffre a augmenté de manière impressionnante pour atteindre 89% lors de la deuxième évaluation.</p> <p>Ces données démontrent une prise de conscience croissante au sein de la population étudiée, tant du côté masculin que féminin et à travers différentes tranches d'âge. Cela suggère une amélioration substantielle dans la sensibilisation et la diffusion d'informations cruciales sur les VBG et les mécanismes disponibles pour leur prise en charge.</p>

<p>1.1.3: Niveau d'engagement des leaders au sein de la communauté en faveur de la masculinité positive et de l'égalité entre les sexes</p>	<p>74%</p>	<p>74%</p>	<p>Le tableau indique que 74% des femmes et 62% des hommes ont démontré un niveau d'engagement envers la promotion de la masculinité positive et de l'égalité entre les sexes. Il est intéressant de noter que les femmes affichent une motivation particulièrement forte dans ce domaine, notamment dans leurs foyers où elles cherchent à inculquer des valeurs positives à leurs enfants.</p> <p>En détaillant les chiffres, on constate que 34% des femmes et 20% des hommes ont manifesté un engagement, avec une proportion plus élevée de 50% au Kasai et de 74% à Kinshasa. Ces données soulignent l'importance régionale de l'engagement et mettent en lumière des disparités significatives entre les sexes et les régions géographiques.</p> <p>.</p>
<p>1.1.4: Pourcentage des survivant(e)s de VBG qui sont des actrices de Changement au sein de la communauté (personnalité active reconnue dans la lutte contre les VBG)</p>	<p>20%</p>	<p>19,65%</p>	<p>Les données indiquent que 19,65% des survivants de violences basées sur le genre (VBG) sont des acteurs de changement au sein de leur communauté, jouant un rôle actif et reconnu dans la lutte contre les VBG.</p> <p>En détaillant ces chiffres, nous constatons que sur un total de 1753 survivants, 207 se sont engagés activement dans cette cause. Parmi eux, 161 sont à Kinshasa et 46 au Kasai central. La plupart de ces survivants, principalement des femmes, sont impliqués dans des activités génératrices de revenus. Cependant, ils rencontrent des difficultés pour trouver des remplaçants fiables et pour encourager la participation d'autres membres de la communauté aux activités de prévention des VBG.</p> <p>Ces survivants sont de véritables sources d'inspiration et de force au sein de leur communauté, contribuant à sensibiliser et à lutter contre les VBG malgré les défis auxquels ils sont confrontés.</p>

Ce deuxième produit n'a pas été concerné par l'enquête de perception réalisée. Cette dernière a été réalisée pour renseigner les deux premiers indicateurs du produit 1 (niveau de transformation des normes sociales et d'acquisition des connaissances)

#### Les recommandations de l'étude :

##### 1. Pour les structures de prévention, alerte précoce et référencement :

- Renforcer le suivi des cas signalés ou référés auprès des structures de prise en charge (référence contre référence), continuer la sensibilisation dans les milieux ciblés (écoles, églises, etc.) et la vulgarisation des textes sur les VBG

##### 2. Aux partenaires qui interviennent dans la prévention et la lutte contre les VBG

- Soutenir les activités génératrices de revenus dans les clubs genre pour s'autofinancer et couvrir les charges des sensibilisations, améliorer les services du numéro vert, et adapter les émissions radio aux langues locales.
- Vulgariser le mécanisme d'alerte le plus utilisé, les numéros verts mis en place par l'Etat Congolais et autres acteurs œuvrant dans le volet prévention et lutte contre les VBG
- Explorer les possibilités de poursuivre l'accompagnement des mécanismes communautaires mis en place dans le cadre du programme JAD en vue d'assurer leur durabilité
- Intensifier et valoriser les actions des clubs genre au niveau communautaire et vulgariser les différentes NTIC mises en place tel que les groupes WhatsApp et les différentes plate formes

##### 3. Pour PNUD et autres acteurs qui appuient le programme de prévention et de lutte contre les VBG

- Continuer les appuis et le plaidoyer pour le renforcement des capacités des mécanismes communautaires de prévention en place et des acteurs de la prise en charge holistique (paquet complet de service, continuer la formation des acteurs de la réponse /surtout la police sur l'éthique dans la gestion des cas pour combattre les arrangements négociés).

##### 4. Autorités politico-administratives

- S'approprier les bonnes pratiques et l'éthique dans la gestion des cas pour combattre les arrangements négociés, surtout pour la police de protection et les autres acteurs de la justice
- Appuyer les structures d'alerte et de prévention en matériels logistiques pour plus de la couverture géographique.

**Effet 2 : Renforcement accru du pouvoir et de la résilience des survivant(e)s de VBG ainsi que des parents des survivant(e)s mineur(e)s**

**Produit 2.1 : Les survivant(e)s de VSBG bénéficient d'une assistance intégrée et multisectorielle (médicale, psychosociale, juridique/judiciaire, réinsertion socioéconomique et/ou scolaire) coordonnée et fondée sur les droits et l'égalité des sexes.**

### 2.1.1.: Degré de satisfaction des survivant(e)s par rapport aux services reçus

Le projet JAD a été le fer de lance dans la fourniture de services de qualité aux survivant-e-s de violence basée sur le genre (VBG) dans les provinces de Kinshasa et du Kasai central. L'évaluation du degré de satisfaction des bénéficiaires, menée en juin 2023, révèle un niveau global de satisfaction de 81% pour les deux provinces combinées, avec cependant des différences notables entre Kinshasa et le Kasai central.

Concernant l'assistance intégrée et multisectorielle aux survivant(e)s de VSBG :

#### 1. Niveau global de satisfaction :

- L'évaluation menée en juin 2023 révèle un niveau global de satisfaction de 81% pour les deux provinces combinées (Kinshasa et Kasai central).
- Cette satisfaction témoigne de l'efficacité du projet JAD dans la fourniture de services de qualité aux survivant(e)s de VBG.

#### 2. Différences entre Kinshasa et le Kasai central :

- À Kinshasa, le degré de satisfaction est élevé, atteignant 93%. Les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction dans plusieurs domaines, notamment les services médicaux, psychosociaux, juridiques et de réinsertion.
- En revanche, au Kasai central, le niveau de satisfaction est plus modéré, avec seulement 66% des bénéficiaires exprimant leur satisfaction.
- Les taux de satisfaction les plus bas au Kasai central ont été observés dans l'accompagnement en justice (41%) et l'aboutissement des plaintes portées pour plusieurs raisons déjà ciblées.

#### 3. Facteurs contribuant aux différences de satisfaction :

- Le non-respect des délais légaux dans le traitement des dossiers VBG, le manque de professionnalisme de la part de la police et l'absence d'infrastructures judiciaires adéquates dans certaines zones ont été identifiés comme des facteurs.
- Des synergies avec d'autres projets du PNUD ont été créées pour remédier à ces insuffisances, notamment en renforçant les connaissances des officiers de police judiciaire (OPJ) et en formant des avocats spécialisés dans le domaine des VBG.

L'étude permet d'envisager des perspectives suivantes :

**Sensibilisation et dénonciation :** Il est crucial de poursuivre les efforts de sensibilisation au sein des communautés locales pour encourager la dénonciation des cas de violences basées sur le genre (VBG). Cela implique de :

- Informer sur les procédures de signalement des cas de VBG.
- Mettre en lumière les canaux de communication sécurisés pour les victimes et les témoins.

**Protection et soutien :** Les mécanismes de protection des victimes et des témoins doivent être renforcés pour assurer leur sécurité et leur bien-être. Cela nécessite de :

- Établir des protocoles clairs pour la protection des victimes et des témoins.
- Fournir un soutien continu aux individus affectés par les VBG.

**Collaboration intersectorielle :** La lutte contre les VBG exige une collaboration étroite entre tous les acteurs concernés. Il est recommandé de :

- Promouvoir le partenariat entre les organisations gouvernementales, les ONG et les communautés.
- Coordonner les efforts collectifs pour une réponse plus efficace aux VBG.  
Plaidoyer gouvernemental : Un plaidoyer auprès du gouvernement est essentiel pour obtenir les ressources nécessaires au bon fonctionnement des offices et juridictions. Il est important de :
- Solliciter une allocation de ressources adéquates pour les services judiciaires.
- Améliorer l'accès à la justice pour les survivant(e)s de VBG, en assurant une prise en charge rapide et équitable.

En résumé, ces recommandations stratégiques visent à créer un environnement plus sûr et plus juste pour les survivant(e)s de VBG, en renforçant la sensibilisation, la protection, la collaboration et l'accès à la justice.

### *2.1.5. Constituer et mettre à disposition des bénéficiaires des paquets d'appui au démarrage des activités économiques (compris information, formation, sensibilisation, coaching et suivi post création)*

#### **Analyse de la Réinsertion Socioéconomique des Survivantes :**

##### **Impact Quantitatif et Qualitatif :**

- **280 survivantes majeures** ont été réinsérées socioéconomiquement. Au-delà du nombre, cet impact quantitatif traduit une transformation qualitative significative dans la vie de ces femmes, leur permettant de transcender leur statut de victimes pour devenir des actrices de leur propre développement économique.

##### **Répartition Géographique et Implications :**

- À **Kinshasa**, les **60 réinsérées** représentent un indicateur de la capacité de résilience urbaine face aux VBG. La réinsertion dans la capitale implique une intégration dans un tissu économique dynamique, offrant diverses opportunités de développement personnel et professionnel.
- À **Tshimbulu**, les **100 femmes réinsérées** illustrent l'efficacité des interventions ciblées dans des contextes moins urbains, où les programmes de réinsertion peuvent avoir un impact disproportionné en raison de la taille réduite de la communauté.
- **Kananga** se distingue avec **120 réinsérées**, soulignant l'importance de l'adaptabilité des programmes aux contextes locaux et la nécessité d'une approche personnalisée pour maximiser l'impact.

##### **Création et Structuration des MUSO :**

- Les **19 nouvelles MUSO** créées, avec **236 membres**, ne sont pas seulement des chiffres mais des preuves tangibles de l'empowerment communautaire. Ces structures reflètent une évolution vers une autonomie financière et une solidarité accrue, essentielles pour la durabilité à long terme des efforts de réinsertion.

##### **Durabilité des Actions de Prise en Charge :**

- Le soutien à **5 partenaires** dans les activités génératrices de revenus (AGR) d'autofinancement dans les trois provinces de l'Est n'est pas simplement un soutien financier, mais une stratégie pour ancrer la résilience économique au sein des communautés.

##### **Résultats Après Clôture et Perspectives d'Avenir :**

- Les **kits de réinsertion socioéconomique** reçus par **67 femmes** ne sont pas de simples outils, mais des catalyseurs de changement, offrant non seulement une aide immédiate mais aussi la possibilité d'un avenir professionnel durable.
- La reprise de la scolarité pour **89 mineurs** ouvre non seulement la voie à l'éducation mais aussi à la prévention des cycles répétitifs de VBG, en investissant dans le potentiel des jeunes générations.
- La formation professionnelle de **6 filles** dans des métiers adaptés est un investissement dans le capital humain, favorisant l'épanouissement personnel et la contribution à la société.

### **Engagement envers les Mineurs Survivants de VBG :**

- L'engagement envers les mineurs survivants de VBG va au-delà de la protection immédiate; il s'agit d'un investissement stratégique dans leur éducation et leur développement professionnel, garantissant des perspectives d'avenir positives et durables.

Dans cette optique, l'approche triple Nexus dans le programme s'est révélée précieuse. En effet, l'approche Triple Nexus, qui harmonise les efforts humanitaires, de développement et de paix (HDP), est un pilier central du programme JAD, particulièrement dans la région du Grand Kasai. Cette stratégie globale renforce l'efficacité et la pérennité des actions menées pour la paix et le progrès socioéconomique.

Impact Transformateur du Triple Nexus dans le Grand Kasai :

- **Dividendes de la Paix :** La région récolte les fruits d'investissements stratégiques qui appuient quatre résultats collectifs cruciaux : la sécurité alimentaire, l'accès à des services sociaux de qualité, la prévention et la réponse aux VBG, ainsi que la gestion des déplacements de populations. Dans le contexte du Kasai, où les événements tragiques liés au phénomène Kamwina Nsapu ont profondément affecté le tissu social, les interventions du PNUD ont joué un rôle crucial dans la reconstruction de la paix et la résilience communautaire. En mettant l'accent sur la formation des femmes dans le cadre de la résolution 1325, le PNUD a non seulement renforcé leur capacité à participer activement aux comités locaux de paix, mais a également permis à leurs voix d'être entendues, contribuant ainsi à la refonte des dynamiques de pouvoir et à la promotion de l'égalité des sexes.
- **Objectifs Stratégiques :**
  - Réduction des VBG : L'ambition est de diminuer d'au moins 15% les facteurs déclencheurs de VBG sur un horizon de cinq ans.
  - Amélioration Juridique : L'objectif est d'augmenter d'au moins 5% l'application effective des lois et réglementations.
  - Empowerment Féminin : Il est visé une augmentation d'au moins 25% de l'autonomie des femmes et des filles dans les sphères politique, économique et sociale.
  - Soutien aux Survivantes : L'engagement est de rehausser d'au moins 40% le nombre de survivantes bénéficiant d'un accompagnement holistique de qualité.

## **Stratégies de Prévention des VBG :**

- Accès aux Services et Sécurité Alimentaire : Le développement des chaînes de valeurs agricoles est identifié comme un levier pour prévenir les VBG, grâce à une cohésion sociale consolidée et une amélioration tangible des conditions socioéconomiques des femmes.

## **Leadership Éclairé du PNUD et de l'UNFPA :**

- Vision Holistique : Le PNUD et l'UNFPA, en tant que leaders sur les volets développement et paix, adoptent une approche holistique et transversale pour relever les défis liés à la condition féminine dans la région, s'appuyant sur les trois piliers HDP et les quatre résultats collectifs de l'approche Nexus.

## **Développement et Perspectives dans le Nord et le Sud Kivu :**

- Mise en Œuvre de l'Approche Nexus : Les initiatives pour concrétiser l'approche Nexus et les solutions durables progressent dans le Nord et le Sud Kivu. Ces démarches visent à renforcer les acquis du programme JAD pendant la phase d'extension et à définir des stratégies pour les futurs investissements dédiés à la promotion de l'égalité des genres et à la lutte contre les VBG.

Il ressort donc que l'impact profond et les avancées stratégiques réalisées par le programme JAD, illustrent l'efficacité de l'approche Triple Nexus dans la promotion de la paix, du développement durable et de l'égalité des genres.

## **Témoignage d'une Survivante : la renaissance après une lutte acharnée contre l'injustice.**

Je m'appelle Ntanga, et voici mon histoire, une épreuve qui a façonné ma vie. À seize ans, alors que je revenais de la source pour aider ma mère, veuve et chassée de notre village, le destin m'a confrontée à une horreur inimaginable. Trois hommes m'ont interceptée et, l'un après l'autre, ont abusé de moi, me laissant brisée et menacée de silence.

Nous nous étions installées dans un nouveau village, espérant y trouver refuge et chaleur humaine, mais l'accueil fut glacial. Après l'agression, j'étais perdue, terrifiée à l'idée de parler. Mais le destin a placé sur mon chemin JAD et une activiste des droits des femmes qui m'ont guidée vers un centre d'aide. Avec leur soutien, j'ai trouvé le courage de dénoncer mes agresseurs. Ils ont été capturés, jugés et condamnés à dix ans de prison. La justice avait triomphé, mais le chemin de la guérison ne faisait que commencer.

JAD m'a offert une chance de reconstruire ma vie. J'ai appris la coupe et la couture, des compétences qui m'ont permis de reprendre le contrôle de mon avenir. J'ai pu retourner à l'école et finir mes études à Kananga. Aujourd'hui, je suis couturière, et chaque vêtement que je crée est un pas de plus vers mon indépendance.

La perte de ma mère, emportée par la souffrance, reste une plaie ouverte. Pourtant, grâce au suivi psychologique, j'ai appris à cicatrifier mes blessures intérieures. Le sentiment de justice m'a redonné espoir, et désormais, je rêve de nouvelles machines à coudre pour développer mon entreprise.

Mon histoire est celle d'une survie, d'une lutte contre l'injustice, et d'une renaissance. Je suis Ntanga, une jeune fille qui a affronté l'obscurité pour trouver la lumière, et qui, aujourd'hui, regarde l'avenir avec assurance et espoir.

Effet 3. Efficacité accrue d'une coordination assurant un leadership capable de mettre en place des stratégies de prévention, de protection et de réponse aux VBG.

**Produit 3.1. Les structures et le mécanisme de coordination de lutte contre les VBG, aux niveaux central et décentralisé, disposent des capacités techniques et institutionnelles requises pour assurer une coordination efficace.**

Les efforts conjugués ont permis d'assurer une coordination efficace, reflétant un engagement politique, technique et opérationnel solide, et ont favorisé une synergie entre les différents acteurs impliqués dans la lutte contre les VBG, garantissant ainsi une approche intégrée et durable tant au niveau national qu'infranational.

Le renforcement des Capacités Techniques et Institutionnelles a été assuré de manière que les structures et mécanismes de coordination, tant au niveau central que décentralisé assurent une communication fluide et efficace. Plus Spécifiquement, on peut noter :

- Stratégie de Communication : La mise en œuvre d'une stratégie de communication transparente a été soutenue par la production d'une vidéo récapitulative des réalisations majeures du programme JAD, diffusant les succès et les leçons apprises à travers les cinq provinces d'intervention.
- Coordination Nationale et Provinciale : Un appui technique conséquent a été fourni au ministère provincial du genre et à la division urbaine du genre à Kinshasa. Cet appui s'est notamment manifesté durant le mois de la femme, période durant laquelle des activités spécifiques ont été organisées pour renforcer la visibilité et l'impact des initiatives contre les VBG.
- Forum National des Femmes Leaders : La contribution active au forum national des femmes leaders, sous l'égide de la première dame de la RDC, Madame Denise Nyakeru Tshisekedi, a marqué un engagement significatif en faveur de l'empowerment féminin et de la lutte contre les VBG à l'échelle nationale.

Ce forum s'est révélé être un dialogue politique de haut niveau qui a permis de consolider l'appel à l'action pour plus d'investissements en faveur de la réduction des décès maternels et néonataux, et à promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes en RDC.

**Produit 3.2. Le système national de collecte des données sur les VBG produit des informations pour orienter le plaidoyer, la programmation et le déploiement des services.**

En mobilisant les données issues du système national de collecte de données sur les VBG, l'efficacité dans la conduite du plaidoyer, la programmation et le déploiement des services se trouve renforcée, comme cela transparaît ci-bas :

**La tenue de la 6ème Réunion du Comité de Pilotage** : La validation des résultats globaux du programme lors de cette réunion a non seulement consolidé les acquis mais a également établi des orientations stratégiques pour le PTA 2024-2025, garantissant la continuité et l'adaptabilité des interventions.

**La tenue de la 10ème Réunion du Comité Technique** : Cette réunion a permis une évaluation détaillée des résultats du programme, facilitant une pré-validation rigoureuse du PTA 2024-2025. Elle a assuré que les actions futures soient fondées sur des données probantes et alignées avec les objectifs du programme.

**La Revue Globale du Programme :** Le bilan des performances sur cinq ans a offert une perspective holistique, identifiant les succès et les axes d'amélioration. Les recommandations stratégiques formulées sont devenues des directives essentielles pour les décideurs, influençant la pérennisation des acquis et la mobilisation des ressources.

**L'Élaboration de la Note Conceptuelle :** La préparation pour la phase de prolongation du programme s'est concrétisée par la finalisation de la note conceptuelle, une étape cruciale pour assurer la pertinence et la focalisation des initiatives futures sur les besoins des bénéficiaires.

En somme, ces rencontres stratégiques ont été déterminantes dans la consolidation d'une coordination efficace, permettant de prendre des décisions éclairées et d'orienter les actions futures du programme en adéquation avec les besoins sur le terrain. Elles ont renforcé la capacité du programme à répondre de manière agile aux dynamiques changeantes et aux défis émergents dans le domaine des VBG, contribuant ainsi à une gestion de programme dynamique et réactive, essentielle pour atteindre les objectifs de lutte contre les VBG.

## ***ÉVALUATION AXÉE SUR LES INDICATEURS DE PERFORMANCE***

Le tableau Excel ci-joint décline notamment (i) les résultats de 2023 sans en évaluer la performance car la cible découle de 2022 et une grande partie des résultats ont été atteints en 2022 ainsi que (ii) les résultats cumulatifs (2018-2023) du programme :

Cette déclinaison met en évidence les tendances de performance, permettant une évaluation plus précise du programme.

### **V. CONTRAINTES, DÉFIS, OPPORTUNITÉS ET PERSPECTIVES**

Au cours de l'année 2023, le Programme a fait face aux contraintes et défis majeurs suivants :

#### ***Défis et contraintes du Programme***

Lors de l'année 2023, le Programme a été confronté à des défis et contraintes significatifs qui ont nécessité des actions spécifiques pour les surmonter.

Parmi les principaux défis et contraintes rencontrés figurent la dégradation avancée de la route Kananga-Dibaya, compliquant le suivi dans la zone, ainsi que l'insuffisance des ressources pour répondre aux besoins de mise en œuvre, notamment le déficit dans le volet juridique et les coûts élevés de réinsertion à Kinshasa.

Pour faire face à ces enjeux, des mesures telles que l'organisation de réunions de suivi à distance, la mobilisation des fonds propres du PNUD pour combler les écarts financiers, la proposition de révision des cibles pour la réinsertion à Kinshasa, et la perspective de mutualisation avec un projet similaire financé par KOICA à Kinshasa et au Kasai Central ont été prises.

Les efforts visant à consolider les acquis et à améliorer le fonctionnement du CISM constituent également la base des synergies avec le projet financé par KOICA et pour lequel des actions suivantes inspirent l'engagement du programme :

#### **1. Consolidation des acquis :**

- ❖ Après la clôture des CISM, il est essentiel de capitaliser sur les succès et les leçons apprises, à travers :

- **Évaluation et documentation** : Réaliser une évaluation approfondie des activités menées par les CISM. Documenter les bonnes pratiques, les défis et les résultats obtenus.
- **Formation continue** : Offrir des formations continues aux membres des CISM incluant entre autres, des sessions sur la gestion des cas, la sensibilisation, la communication et la coordination.
- **Partage d'expériences** : Organiser des ateliers ou des réunions où les membres des CISM peuvent partager leurs expériences et échanger des idées.
- **Réseautage** : Faciliter les rencontres entre les CISM et d'autres organisations travaillant dans le domaine de la protection des survivants de mineurs. Les synergies avec d'autres programmes VBG, comme celui de KOICA, sont essentielles.

## 2. Renforcement des synergies avec d'autres Programmes VBG :

- ❖ Intensifier la collaboration avec d'autres programmes VBG pour amplifier l'impact des actions.
- **Partenariats stratégiques** : Identifier des opportunités de collaboration avec des programmes similaires. Par exemple, travailler avec des ONG locales, des agences gouvernementales et des partenaires internationaux.
- **Échange de bonnes pratiques** : Partager des expériences réussies et apprendre d'autres programmes VBG, notamment en termes d'approches utilisées pour lutter contre les violences basées sur le genre ?
- **Coordination des activités** : Éviter les doublons et assurer une coordination efficace entre les différents acteurs.

## 3. Plaidoyer pour la mise en place du comité national de coordination des CISM :

- ❖ La mise en place d'un comité national de coordination est essentielle pour garantir une application cohérente des décisions et des politiques.
- **Sensibilisation** : Informer les parties prenantes (y compris le Premier Ministre) sur l'importance du comité national de coordination.
- **Lobbying** : Plaider en faveur de la mise en place du comité. Mettre en avant les avantages, tels que la meilleure coordination des actions, la surveillance des progrès et la prise de décisions éclairées.
- **Suivi** : étant donné que le décret d'institutionnalisation est signé, surveiller sa mise en œuvre et résoudre les éventuels obstacles.

Malgré ces défis, le contexte actuel offre également plusieurs opportunités favorables à la lutte contre les violences basées sur le genre en République démocratique du Congo (RDC).

### *Opportunités*

Le contexte actuel offre plusieurs opportunités favorables à la lutte contre les violences basées sur le genre en République démocratique du Congo (RDC) dont :

## 1. Engagement des bailleurs de fonds, notamment le Canada :

- L'intérêt et l'engagement soutenu des bailleurs, tels que le Canada, envers la question des violences basées sur le genre offrent une opportunité précieuse pour le financement et le soutien des initiatives visant à combattre ce fléau en RDC.

## 2. Soutien gouvernemental :

- L'engagement du gouvernement, en particulier de SE Madame le Ministre National du genre et ses collaborateurs en provinces, témoigne d'une attention soutenue sur la problématique des VBG, offrant ainsi une plateforme pour le développement de politiques et de programmes efficaces.

## 3. Expérimentés partenariats et motivés :

- La présence de partenaires de mise en œuvre expérimentés et motivés constitue une opportunité pour renforcer les capacités d'intervention, partager les meilleures pratiques et maximiser l'impact des programmes de lutte contre les VBG.

## 4. Institutionnalisation des CISM :

- La signature du décret portant institutionnalisation des Centres d'écoute, d'information et de soins des victimes représente une avancée significative dans la prise en charge des victimes de VBG, offrant une base institutionnelle solide pour la continuité des interventions.

## 5. Collaboration entre agences et relations de partenariat :

- L'excellence des relations de collaboration entre les agences et leur intérêt commun à œuvrer ensemble pour une cause commune offre une opportunité pour une approche intégrée et coordonnée dans la lutte contre les VBG.

### *Perspectives*

En vue de capitaliser sur ces opportunités et de poursuivre les progrès réalisés, voici les perspectives clés à envisager :

#### 1. Mise en application effective du décret sur les CISM :

- Poursuivre le plaidoyer auprès des autorités compétentes pour garantir la mise en œuvre efficace du décret portant institutionnalisation des Centres d'écoute, d'information et de soins des victimes.

#### 2. Plan de sortie efficace et pérennisation des acquis :

- Engager un plaidoyer auprès des bailleurs de fonds et des chefs d'agences pour élaborer et mettre en œuvre un plan de sortie efficace, incluant la consolidation et la pérennisation des

acquis du Programme JAD, ainsi que le renforcement des capacités et le transfert des compétences vers les acteurs nationaux.

### **3. Clôture des activités dans la zone Ouest et transfert des charges :**

- Planifier et mettre en œuvre la clôture des activités dans la zone Ouest du programme, tout en assurant un transfert efficace des responsabilités et des connaissances aux parties concernées.

### **4. Suivi post-clôture et capitalisation des bonnes pratiques :**

- Organiser des missions périodiques de suivi post-clôture par les agences pour évaluer les succès, identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises en matière de pérennisation, et capitaliser ces informations dans les programmations futures.

### **5. Finalisation et soumission du PRODOC ELA :**

- Finaliser et soumettre le document de programme (PRODOC) pour le financement du projet ELA, en alignement avec les priorités stratégiques et les besoins identifiés dans la lutte contre les VBG en RDC, les attentes du Canada et les leçons apprises afin de mieux faire profiter aux bénéficiaires finaux les dividendes de la transformation.

### **6. Positionnement dans le contexte de la transition de la Monusco :**

Dans la perspective de la transition de la MONUSCO en RDC, le programme JAD se trouve face à des défis majeurs concernant la justice, l'état de droit et la protection des civils, surtout des femmes. Alors que la MONUSCO se retire, JAD doit intensifier le plaidoyer pour des réformes institutionnelles, soutenir le renforcement de l'investissement de l'État dans le système judiciaire et promouvoir la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Résolution 1325. En synergie avec d'autres programmes du PNUD, notamment la réforme de la police, la stabilisation, l'état de droit et la décentralisation, JAD agira comme un des leviers pour la réparation en faveur des victimes de violences basées sur le genre, en raison des interactions qu'il renforce avec FONAREV.